



Communiqué de presse

Paris, le 28 novembre 2017

ExpéRénos : 12 lauréats vont expérimenter des idées nouvelles pour faciliter la rénovation énergétique des logements

En octobre dernier, l'ADEME, en partenariat avec le Plan Bâtiment Durable, lançait un appel à expérimenter pour tester sur le terrain de nouvelles idées destinées à massifier la rénovation énergétique. L'objectif ? Développer de nouveaux services, basés sur les motivations réelles des ménages : le confort chez soi, la préservation et l'amélioration de la valeur patrimoniale du bien, la santé, ou encore la réduction de la facture énergétique. A terme, il s'agit de contribuer à changer l'image de la rénovation pour donner aux particuliers envie de rénover, et faire émerger une offre privée de rénovation qui rassure les ménages. Les 12 lauréats vont être accompagnés durant les deux premiers trimestres 2018.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique impulsée par les Ministres de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires lors de la présentation le 24 novembre du projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments. ExpéRénos ouvre des voies nouvelles pour répondre aux enjeux de massification de la rénovation des logements, levier essentiel à l'atteinte des objectifs de la COP21 alors que les logements représentent aujourd'hui 30 % des consommations d'énergie en France.

Tester de nouvelles idées pour embarquer plus de ménages vers la rénovation énergétique

L'appel à expérimenter « ExpéRénos » avait pour objectif d'identifier des volontaires pour tester les idées issues d'un atelier collaboratif (le « Booster de la rénovation »). Le succès a été au rendez-vous avec plus de 80 candidatures reçues de la part d'organismes très variés : start-up, espaces-info-énergie, collectivités, architectes, grandes surfaces de bricolage, associations, bureaux d'études, agences de communication, etc... 12 projets ont été retenus et l'objectif à long terme est de généraliser sur le terrain des idées qui auront fait leurs preuves de manière concrète. Le travail de préparation des expérimentations de terrain débute et les résultats seront livrés courant juin lors d'un événement ouvert à tous.

Une démarche unique d'accompagnement

Les projets lauréats vont bénéficier d'un accompagnement technique et d'un suivi particulier de la part de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable pendant six mois. Cet accompagnement ira du conseil juridique au marketing, en passant par de la mise en réseau, de la mise en visibilité et de l'appui méthodologique pour lancer les prototypes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la semaine de l'innovation publique portée par le SGMAP (Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique).

En complément des dispositifs actuels (formation des professionnels, aides financières, etc.), il est désormais nécessaire de travailler sur le « parcours usagers » du particulier pour rendre les travaux de rénovation encore plus désirables et faciles et ainsi changer d'échelle.

Les 12 « ExpéRénovations »

- 3 projets autour du **VEFA Réno** (pour « Vente en Etat Futur d'Achèvement ») qui se concentrent sur le moment stratégique de la transaction immobilière pour proposer à un acheteur d'acquérir une « version » énergétiquement rénovée du logement. Ces projets seront testés :

- ✓ dans le département des Deux-Sèvres par m² (maître d'oeuvre), Acthe (BET), la plateforme territoriale de rénovation ACT'e située sur la Communauté de communes du Thouarsais et une agence immobilière ;
- ✓ à St Brieuc par l'ALEC Pays de Saint-Brieuc ;
- en Grand Est à travers le dispositif Oktave. L'intégration des **agents immobiliers** dans le jeu d'acteur de la rénovation énergétique et leur formation à la rénovation sera testée via 2 projets : par l'ALEC de la métropole grenobloise et par la Maison de l'Habitat Durable de Lille. Dans ce dernier cas les questions de précarité énergétique subies par les locataires seront abordées ;
- Un projet porté par la FédAC (Fédération des Accompagnateurs à l'autoproduction et à l'entraide dans le bâtiment) relatif à l'**auto-rénovation accompagnée** sera travaillé sur 5 territoires en France. Il s'agira de creuser les aspects assurantiels de cette pratique ;
- Le potentiel de **massification des dynamiques de rénovation collectives à l'échelle d'un quartier** sera testé par l'ADIL de la Drôme via le projet Eco-Lôti ;
- Le « **pop up réno** » (corner d'information pour le public) sera testé en Nouvelle Aquitaine par l'ADIL 79 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) ;
- Le dispositif du **tiers payant artisans** sera travaillé de manière collective par deux structures nancéiennes : l'association Camel et l'ALEC Nancy Grands Territoires. Sous un format similaire au tiers payant de la sécurité sociale, il s'agira d'alléger le poids financier de l'avance des travaux par le particulier en attendant le versement des aides publiques ;
- Enfin, 3 projets relatifs à **la sensibilisation des particuliers sur le sujet de la rénovation énergétique** seront testés. #ECOL'HOME engagera une démarche de sensibilisation en milieu scolaire via un test sur Orléans porté par l'ADIL – EIE (Espace Info Energie) 45. Les « Journées du patrimoine ordinaire » et l'émission « Bonjour chez vous » développés par tema.archi viendront quant à elles compléter ces dispositifs en jouant sur l'envie et la valorisation patrimoniale.

En savoir plus :

- Le cahier d'idées du booster - <http://www.ademe.fr/booster-renovation>
- Le détail de l'appel à expérimenter (clos depuis le 23/10) : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/ExpeReno2017-79>

#ExpéReno #BoosterReno

CONTACTS PRESSE

Plan Bâtiment Durable : Marie GRACIA / 01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39 / marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr / www.planbatimentdurable.fr / @PlanBatiment

ADEME Presse : 01 58 47 81 28 / ademepresse@havas.com

Le Plan Bâtiment Durable en bref : Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par l'avocat Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics. **En savoir plus** : www.planbatimentdurable.fr @PlanBatiment

L'ADEME en bref : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr @ademe